

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N°20250414_P_062
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Cycle de l'eau

Objet : Signature d'un acte spécial de sous-traitance pour les travaux de renaturation, restauration de la continuité écologique et mise en valeur du cours d'eau du Sambalou – Lot n°1 : Terrassements – Génie civil – Réseaux – Revêtements

Le Président,

N° 20250414_P_062

Décide

De signer un acte spécial de sous-traitance au marché :

OBJET

- Mandataire du marché : **ROGER MARTIN AURA**
- Pour les travaux de renaturation, restauration de la continuité écologique et mise en valeur du cours d'eau du Sambalou – Lot n°1 : Terrassements – Génie civil – Réseaux – Revêtements

Pour la réalisation des prestations suivantes :

- **Etanchéité bassin de rétention**

D'un montant maximum de

- **24 518.60 € HT**

L'entreprise sous-traitante désignée :

**BHD Environnement
ZI La Palue
86220 INGRANDES SUR VIENNE**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Les autres modalités relatives aux conditions de paiement restent inchangées.

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 14 avril 2025,

AR Prefecture

043-244301131-20250414-20250414_P_062-AU
Reçu le 24/04/2025

